

# PLAN LOCAL DE DEPLACEMENT

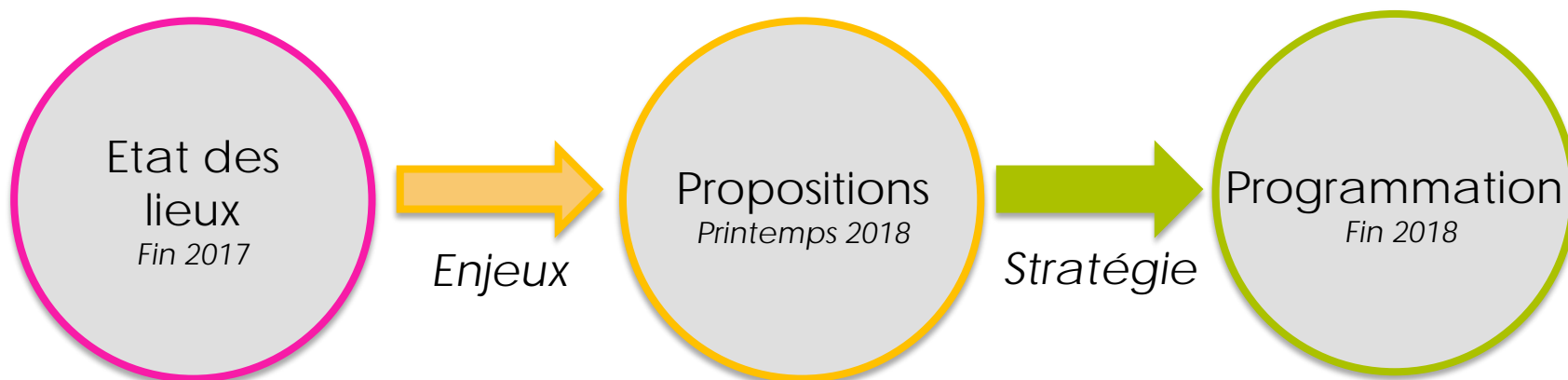
Diagnostic – 29/03/2018



# OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Un plan pour :

- | Améliorer les déplacements tous modes
- | Canaliser le trafic routier et limiter ses impacts
- | Conforter et sécuriser la pratique de la marche et du vélo
- | Promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle



# SOMMAIRE

---

- 1 PRÉAMBULE
- 2 LA MOBILITÉ DES BRAXEENS
- 3 LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE PARTICULIÈRE
- 4 LE STATIONNEMENT
- 5 LES TRANSPORTS COLLECTIFS
- 6 LES MODES ACTIFS

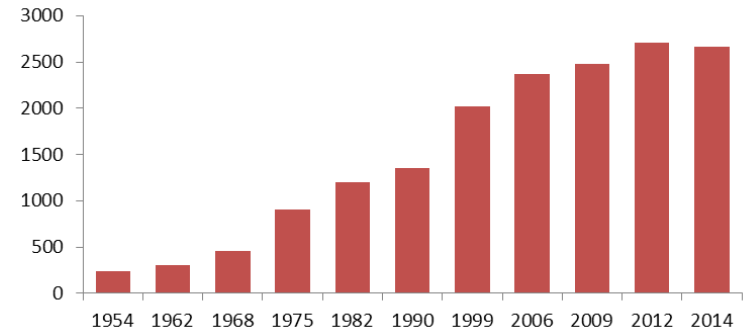
# — PRÉAMBULE



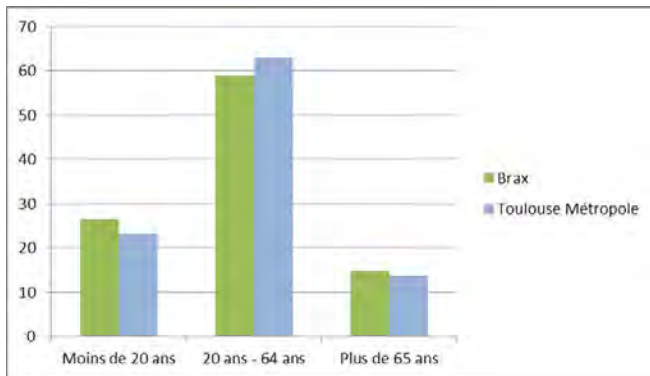
# DERNIÈRES ÉVOLUTIONS...

Une population qui a fortement augmenté entre 1970 et 2006... avant de se stabiliser depuis quelques années

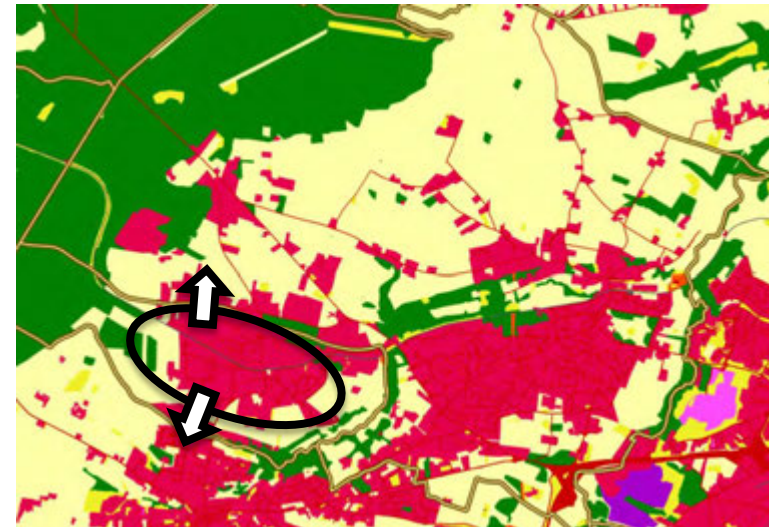
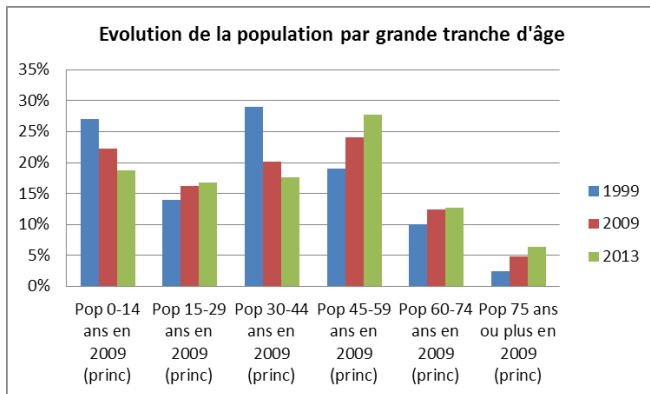
Evolution de la population de Brax entre 1954 et 2014



Une population familiale...



...mais un vieillissement de la population en cours



Une urbanisation continue au nord vers Pibrac et au sud vers Léguevin

# LES PROJETS URBAINS

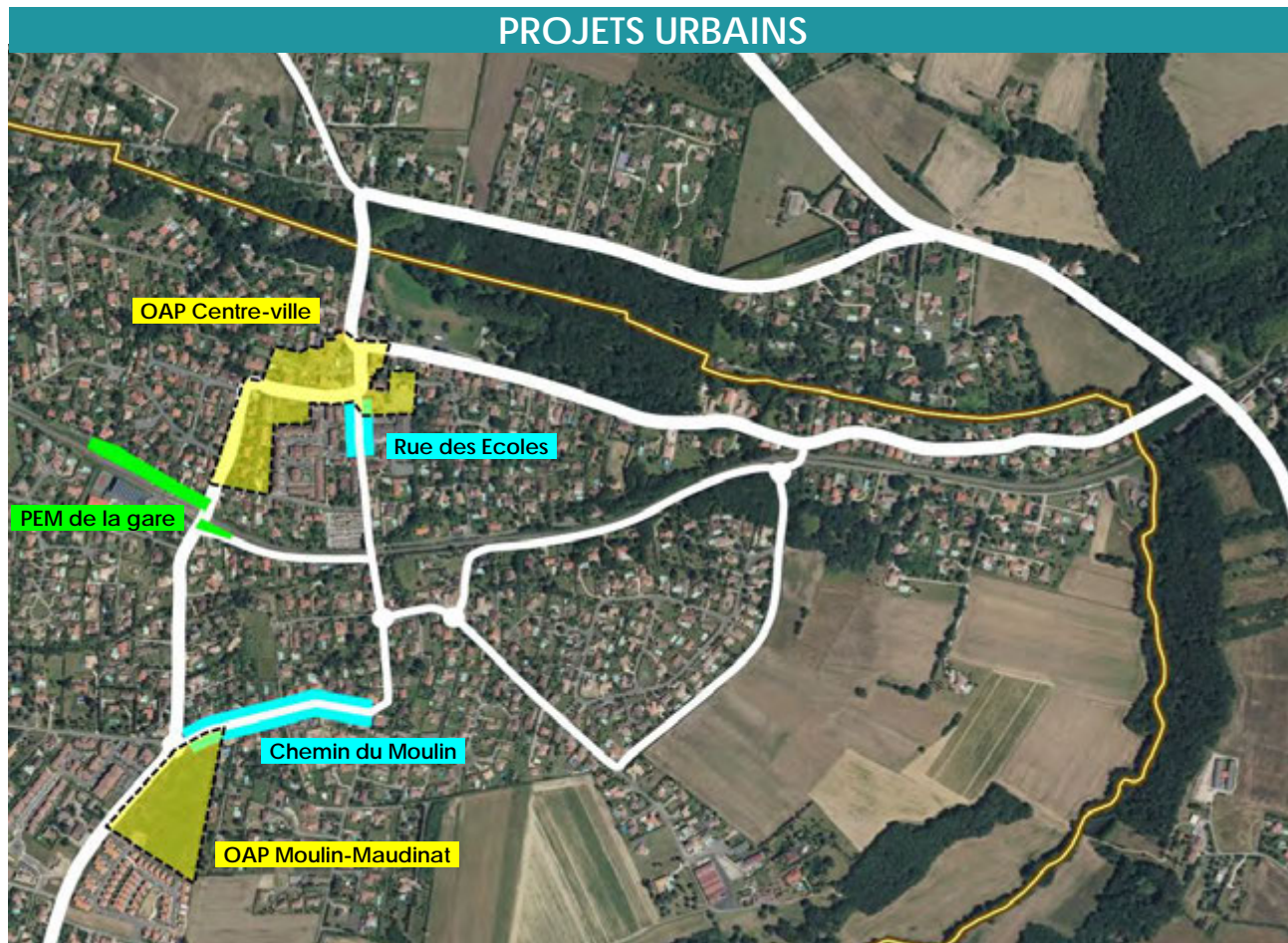
Projet Centre-ville

Projet urbain  
Moulin-Maudinat

Pôle d'échange  
multimodal de la  
gare

Réaménagement de  
voirie :

- *Chemin du Moulin*
- *Rue des Écoles*

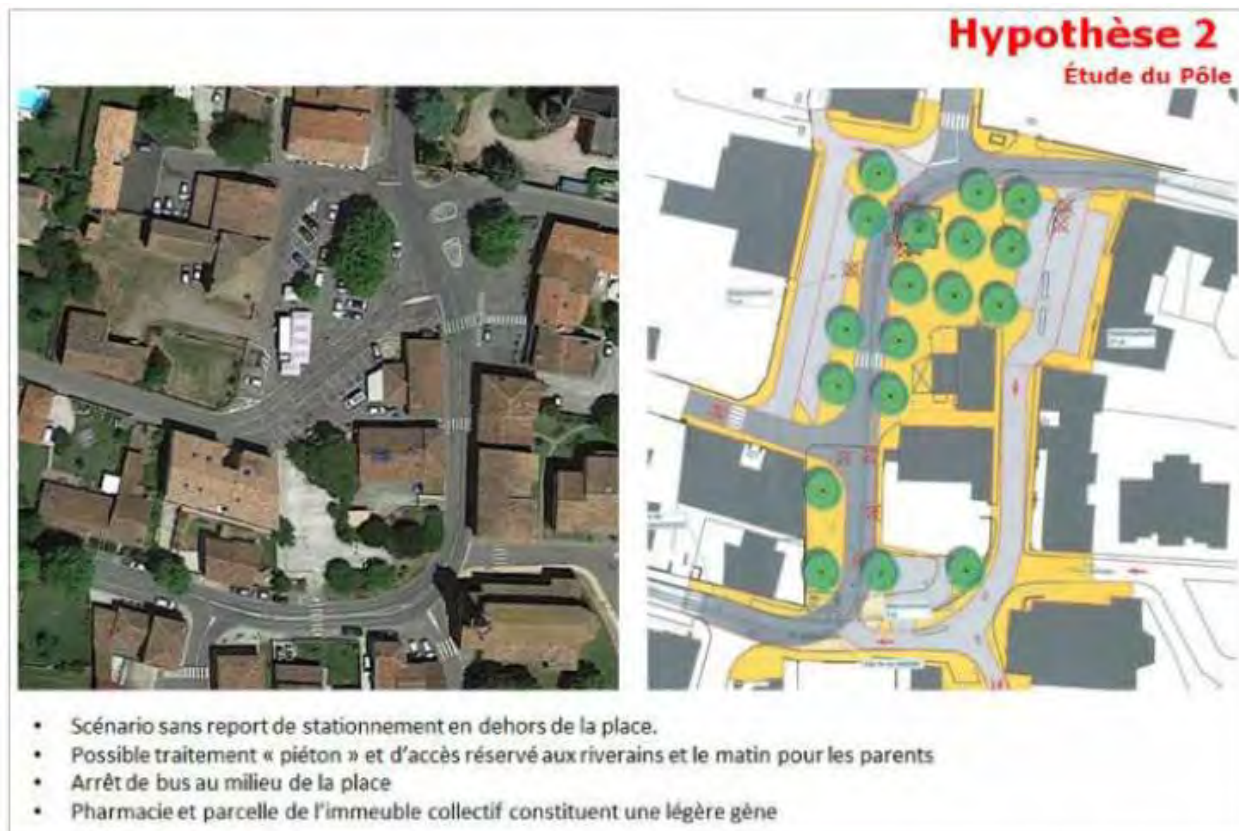


→ Un axe d'urbanisation structuré autour de la RD37 et de la rue des Ecoles / Chemin du Moulin

# LES PROJETS URBAINS

## Projet Centre-ville :

- Intentions d'aménagement dessinées par le pôle Ouest de Toulouse Métropole



Hypothèse de modification du tracé de la voie sur la place (étude Pôle Toulouse Métropole)

→ Un projet central améliorant fortement l'espace public

# — LA MOBILITÉ DES BRAXEENS —



copyright



# LA MOTORISATION

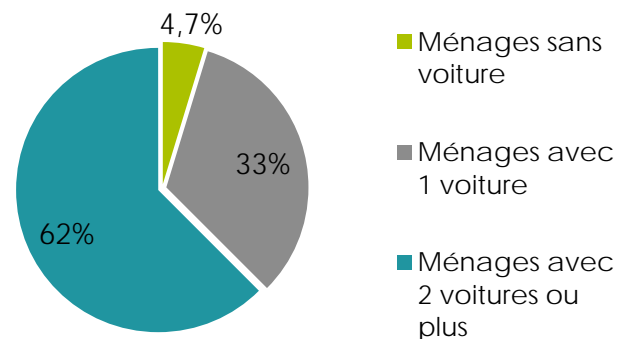
Une motorisation plus élevée que la moyenne en périphérie, quasi double par rapport à Toulouse

Des ménages bien équipés : 2/3 des ménages ont 2 voitures ou plus

Secteur de résidence	Nb voiture / ménage	Part des ménages sans voiture
Secteur « Toulouse »	0.89	32%
Secteur « Proche périphérie » (27 communes)	1.57	7%
Secteur « Pibrac, Brax, Léguevin »	1.74	6%

Extraction de l'enquête ménage déplacement de 2013

Motorisation des ménages braxéens



Données INSEE 2016

→ Une motorisation plus élevée que sur l'ensemble du secteur

# LA RÉPARTITION MODALE DES DÉPLACEMENTS

Un usage de la voiture plus élevé sur le secteur en remplacement des transports collectifs par rapport à cette typologie de commune

La marche à pied, le vélo dans la moyenne des communes de proche périphérie

→ Des déplacements motorisés très dominants, des marges de manœuvres sur les transports collectifs ?

## Nombre de déplacements des habitants et part modale

Secteur de résidence	Tous modes	Voiture	Tous TC	Vélo	A pied
Secteur « Toulouse »	1 578 460	40%	21%	3,5%	33%
Secteur « Proche périphérie » (27 communes)	1 589 773	72%	8%	1,5%	15%
Secteur « Pibrac, Brax, Léguevin »	90 665	76%	4,8%	1,6%	16%

Extraction de l'enquête ménage déplacement de 2013

# LA MOBILITÉ SUR LE SECTEUR

51 000 déplacements internes

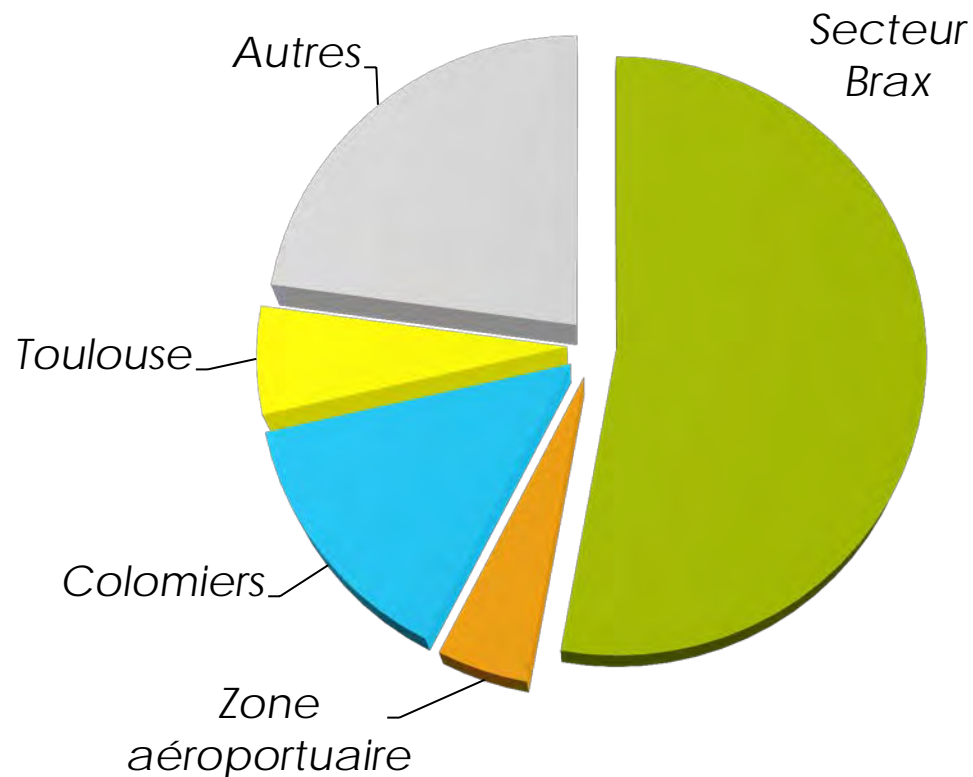
- Des flux internes majoritaires (53%)

Des échanges importants avec Colomiers et la zone aéroportuaire

- Près de 40% des flux d'échanges

Des liaisons modérées vers Toulouse

- 12% des échanges



Extraction de l'enquête ménage déplacement de 2013

# LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE PARTICULIÈRE



copyright

# LE RÉSEAU ROUTIER

Réseau structurant hors périmètre (RN124)

Réseau secondaire : réseau de RD (RD24 – RD24C – RD37)

Réseau interquartier :

- Rue des écoles – Chemin du Moulin
- Rue de Bordeblanche
- Chemin des Cigareaux
- Rue de Laspiacères - Chemin du Cabanot

Dessertes locales des lotissements en boucles ou impasses

→ Un réseau épargné par le transit vers la RN124/Colomiers

→ Un réseau globalement maillé avec 3 points de franchissement de la voie ferrée



# LES TRAFICS JOURNALIERS

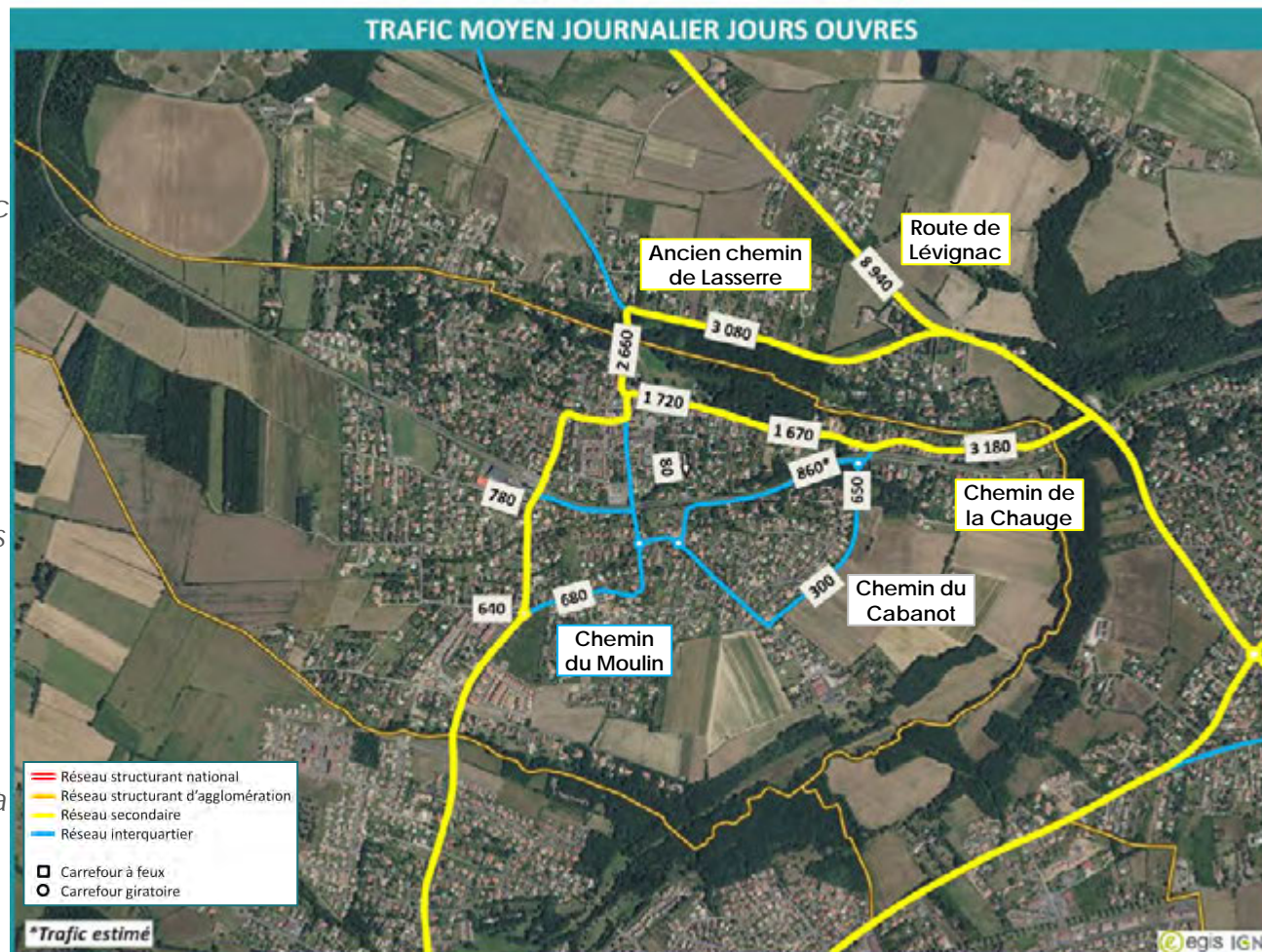
## Sur le réseau secondaire :

- Près de 9 000 véhicules/jour sur la RD24 route de Lévignac
- Equilibre des flux entre le chemin de la Chauge et l'ancien chemin de Lasserre
- Diffusion des flux au niveau du PN 32 sur le chemin de la Chauge
- A priori, les trafics sont les plus élevés dans le centre-ville et sur la route de Léguevin

## Sur le réseau interquartier :

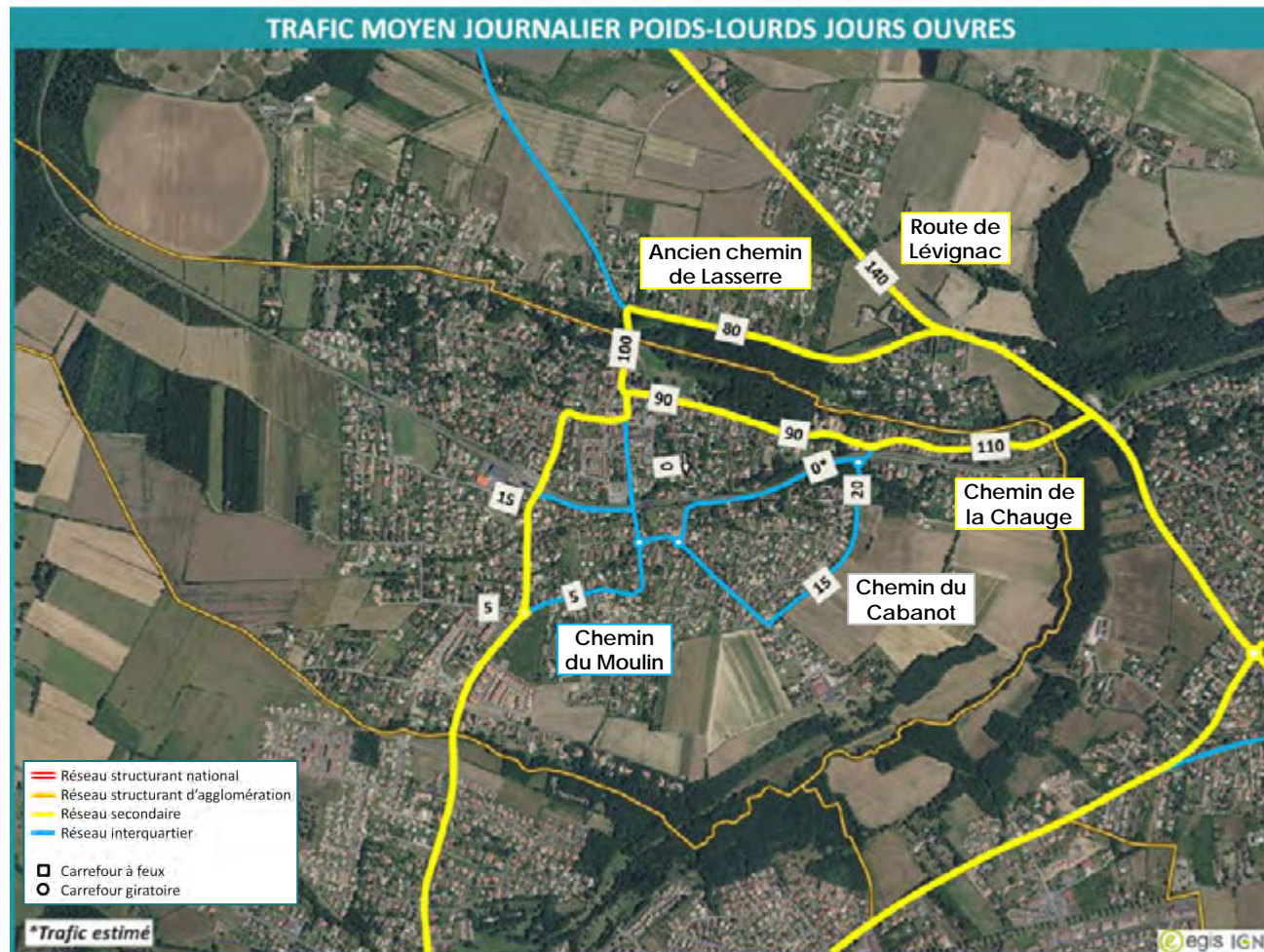
- Des trafics faibles : inférieurs à 1 000 véhicules/jour

→ Des flux modérés et en adéquation avec la hiérarchisation du réseau



# LES TRAFICS POIDS LOURDS

Globalement, des poids lourds peu présents mais concentrés sur le réseau départemental



# LES CONFLITS D'USAGE DE LA VOIRIE

Des conflits en lien avec la configuration du réseau

- Gestion du carrefour RD24 x Chemin de la Chauge
- Gestion du carrefour du centre-ville (rue du Château x RD37) – Gestion du stationnement des cars entre 7h et 7h30
- Visibilité Piétons/Circulation sur la rue de la Mairie en sortie de la rue Ladugabre
- Visibilité Piétons/Circulation sur la rue de la Mairie en sortie de la rue du Prieuré
- Gestion du carrefour entre l'ancien chemin de Lasserre et le chemin de la Benauze
- Étroitesse du chemin de Vieilleguerre
- Nouvelle interdiction au plus de 7,5t de franchir le PN de la Chauge
- Visibilité circulation sur la route de Léguevin en sortie de la rue Quillet





# — LE STATIONNEMENT —



copyright

# LE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE

Offre aux abords du centre-ville:

- 150 places dont  
33 places en zone bleue

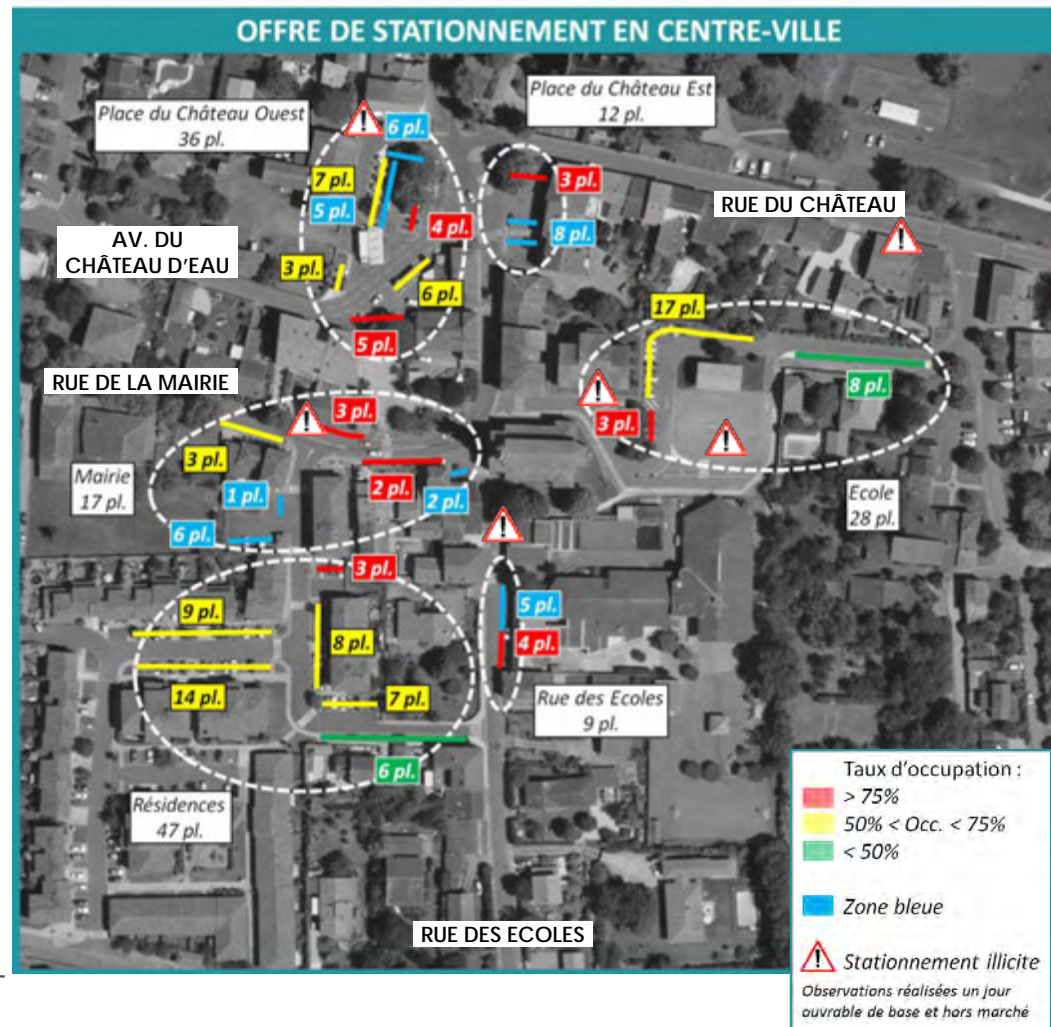
Dans le cœur de ville :

- Une offre sous tension surtout entre la place du Château et la Mairie : une quarantaine de places présentant des taux d'occupation entre 50 et 75% + 33 places en zone bleue
- Quelques pratiques de stationnement illicite très localisées

Les offres disponibles :

- Près de l'école
- Dans les résidences près de la mairie

→ Une offre actuelle à optimiser avec une meilleure rotation.  
Des cheminements vers le centre-ville à améliorer



# LE STATIONNEMENT DE LA GARE

Offre en gare (officielle) :  
21 places

Dans la pratique : entre 140 et  
160 véhicules stationnés en  
lien avec la gare

Un site contraint :

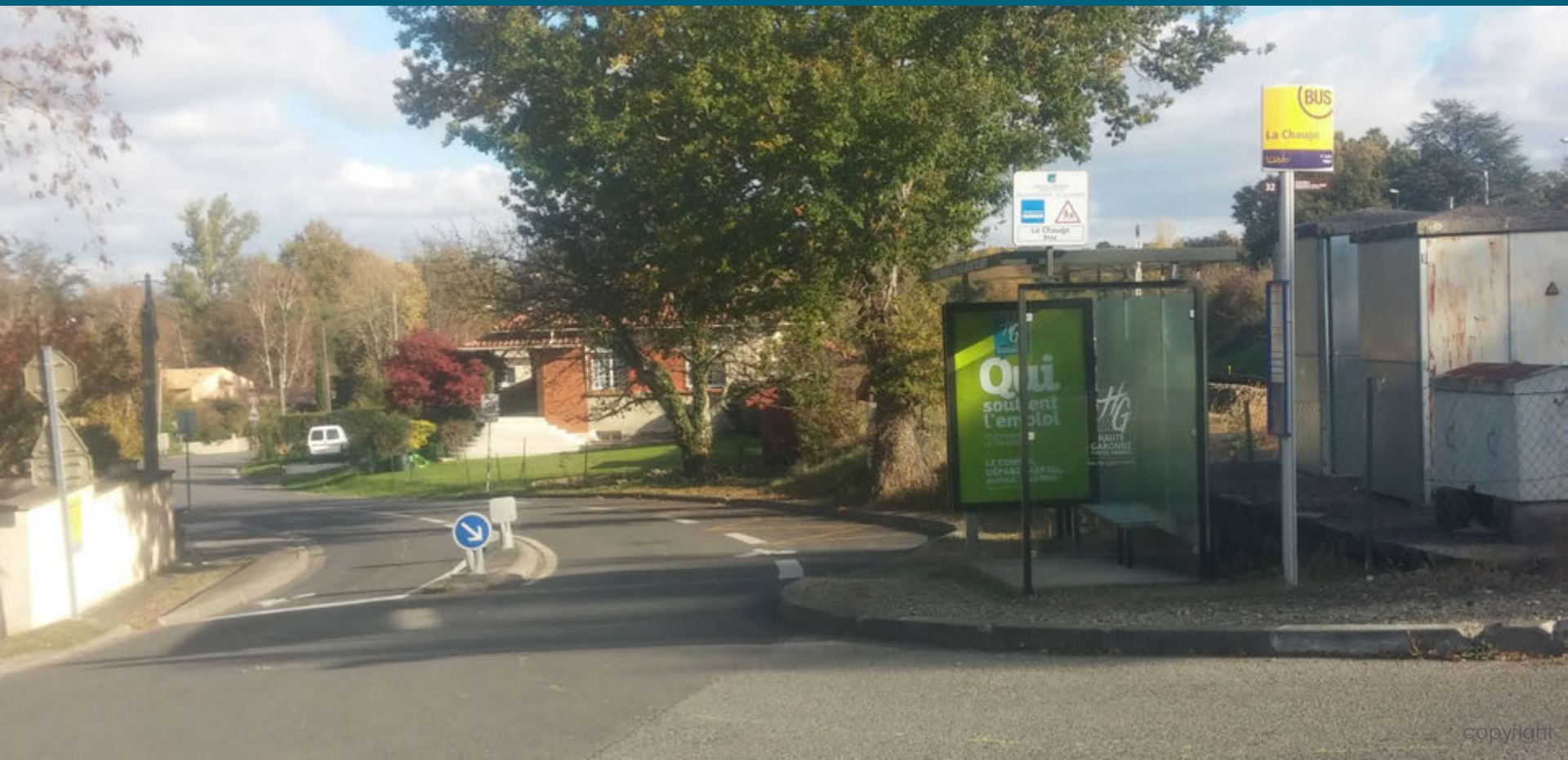
- *Parkings en longueur inséré entre les maisons, les équipements sportifs*
- *Projet d'aménagement de 77 places*
- *Nombres de places disponibles à terme avec les pratiques de stationnement actuelles : environ 170 places soit une trentaine de places supplémentaires*

→ Des marges de manoeuvre réduites en termes de stationnement VP

→ Quelle accessibilité avec les modes actifs ?



# — LES TRANSPORTS COLLECTIFS —



copyright

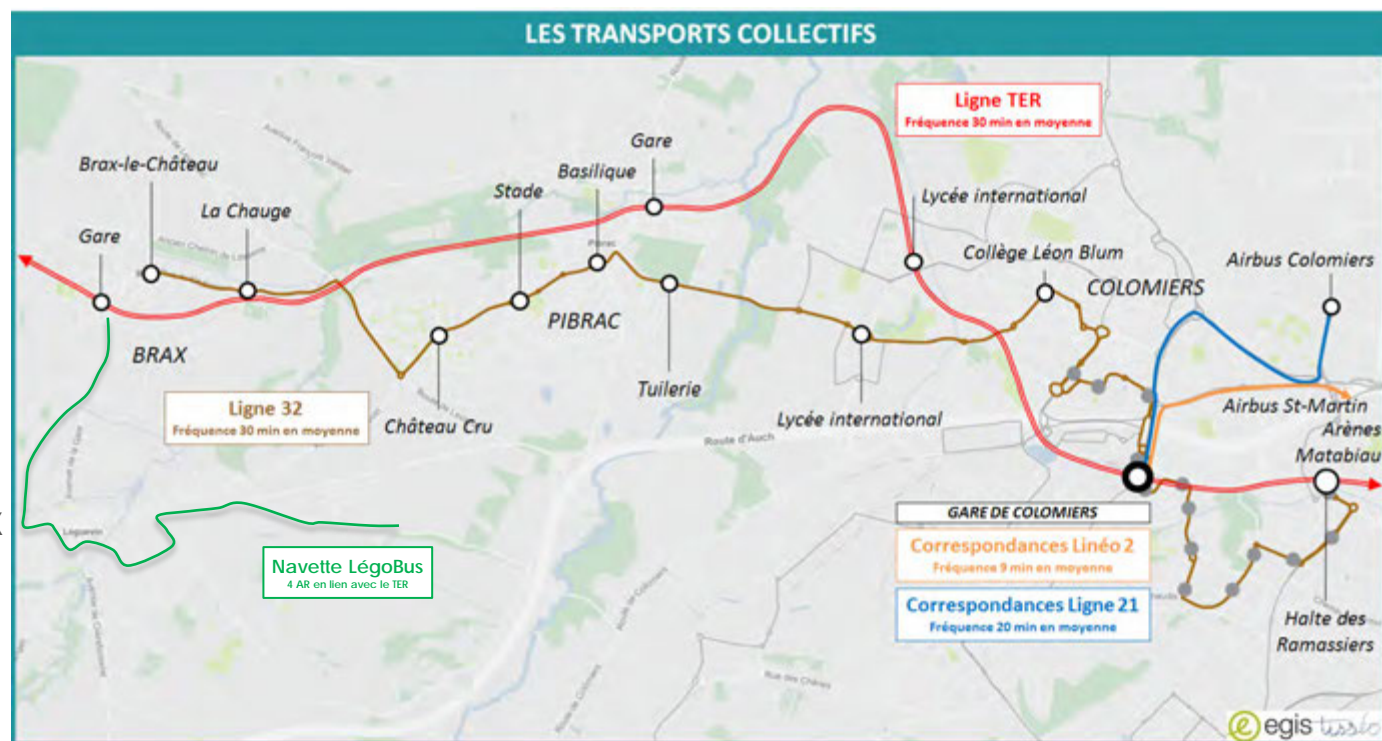
# LES TRANSPORTS COLLECTIFS

## La ligne TER Auch-Toulouse-Arènes - Toulouse Matabiau

- Toutes les 30 minutes en pointe
- Correspondances à la Gare de Colomiers (Linéo 2, L21...), Arènes (tramway T1/T2 et métro A) et St-Agne (métro B)

## La ligne Tisséo 32 Brax – Pibrac – Colomiers Gare – Halte des Ramassiers

- Une fréquence moyenne de 30 minutes en pointe
- Accès à Colomiers-Centre et desserte des établissements scolaires du secteur (collège du Bois de la Barthe, collège de la Salle, lycée international et collège Léon Blum)



- ➔ Des fréquences faibles rendant les transports collectifs peu attractifs
- ➔ Saturations du TER fréquentes le matin, des bouchons le long de la ligne 32
- ➔ Un usage essentiellement scolaire sur le bus (collégiens vers Pibrac, lycéens vers Colomiers)
- ➔ L'ouverture du lycée crée un nouveau pôle générateur à desservir

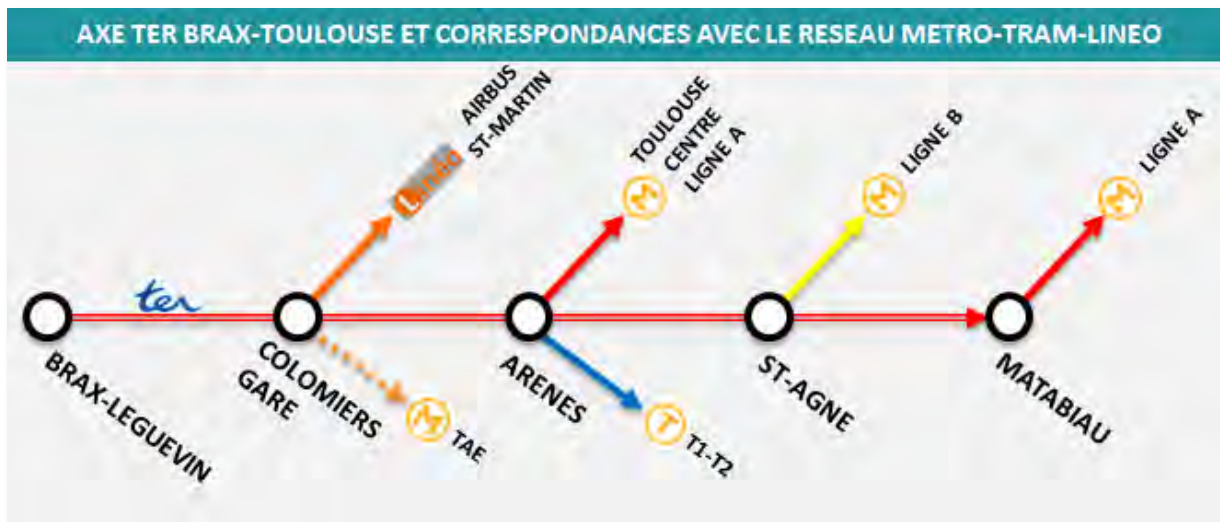
# LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Des liaisons compétitives = TER + éventuellement une correspondance avec le réseau Métro/Tram/Linéo

- Centre-ville de Toulouse :  
Matabiau en 36 minutes,  
Capitole en 31 minutes  
En voiture : 60 min minimum
- Airbus St-Martin-du-Touch :  
44 minutes minimum,  
40 minutes en voiture  
45 minutes en vélo

Des liaisons importantes mais peu compétitives :

- Colomiers Centre : 2 trajets en heure de pointe en 30 minutes... autant qu'en voiture ou à vélo
- Airbus Colomiers :  
2 trajets en heure de pointe en 43 minutes minimum,  
40 minutes en voiture ou à vélo



- Une offre TER compétitive vers Toulouse, Airbus-St-Martin mais ces flux ne représentent que 15% des échanges avec le secteur de Brax (EMD 2013)
- Une offre peu compétitive vers Colomiers –Centre et Airbus Colomiers... mais les flux vers Colomiers représentent 30% des échanges avec Brax (EMD 2013)
- Le TER associé au futur TAE est une opportunité pour Brax

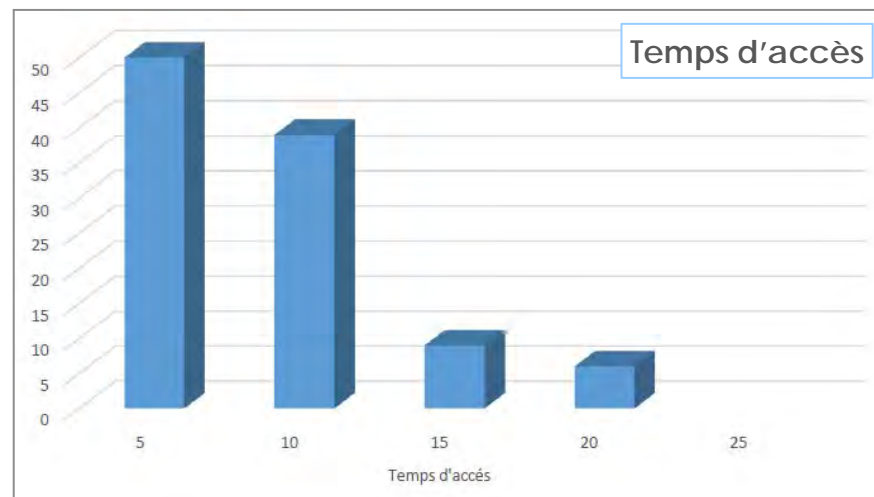
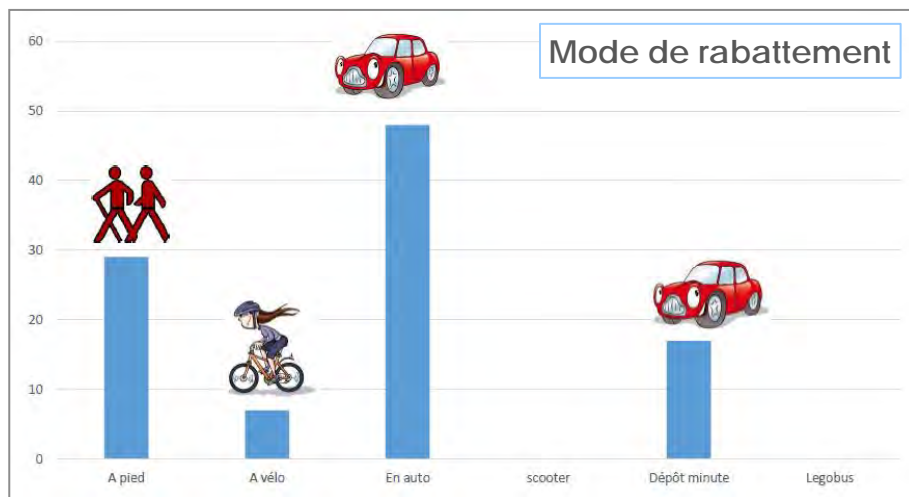
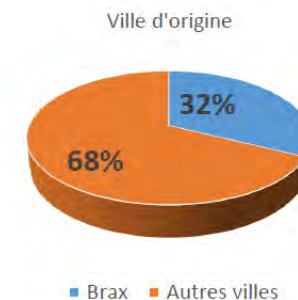
# L'ACCÈS AUX TRANSPORTS COLLECTIFS

## Le rabattement sur la gare

32% de Brax, 55% de Léguevin

66% viennent en voiture / 29% à pied / 8% en vélo

86% des rabattements sont inférieurs à 10 minutes (à pied ou en voiture), 95% inférieurs à 15 minutes



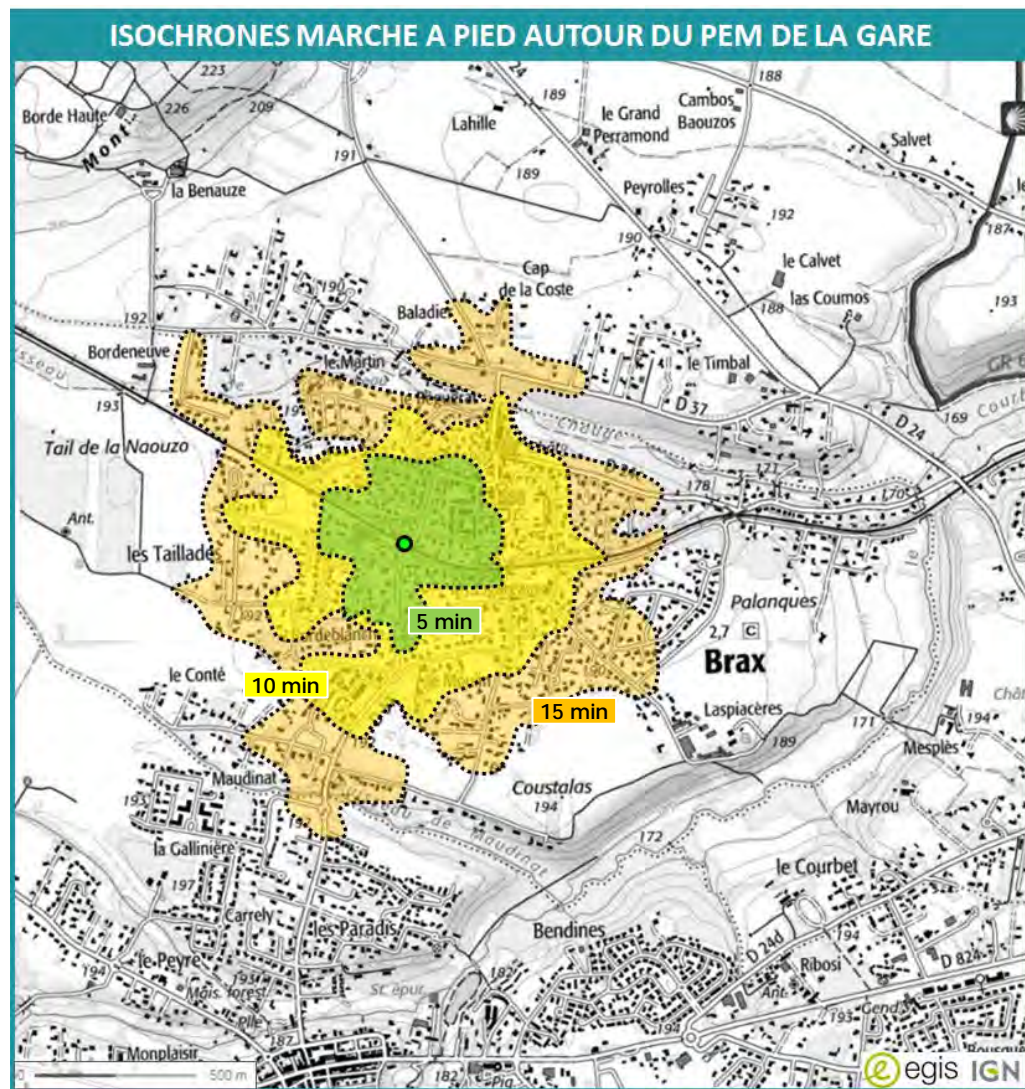
(Enquêtes réalisées en gare de Brax-Léguevin Mercredi 6 et Jeudi 8 février 2018 entre 6 h et 8h30 par 6 élus municipaux sur un échantillon de 107 personnes)

# L'ACCÈS AUX TRANSPORTS COLLECTIFS

## Le TER

Une gare dans la ville :

- **A 10 minutes à pied :**  
*le centre-ville*
- **A 15 minutes à pied :**  
*une grande partie de la ville sauf le chemin de la Chauge, le chemin de la Benauze, secteur Cabanot*



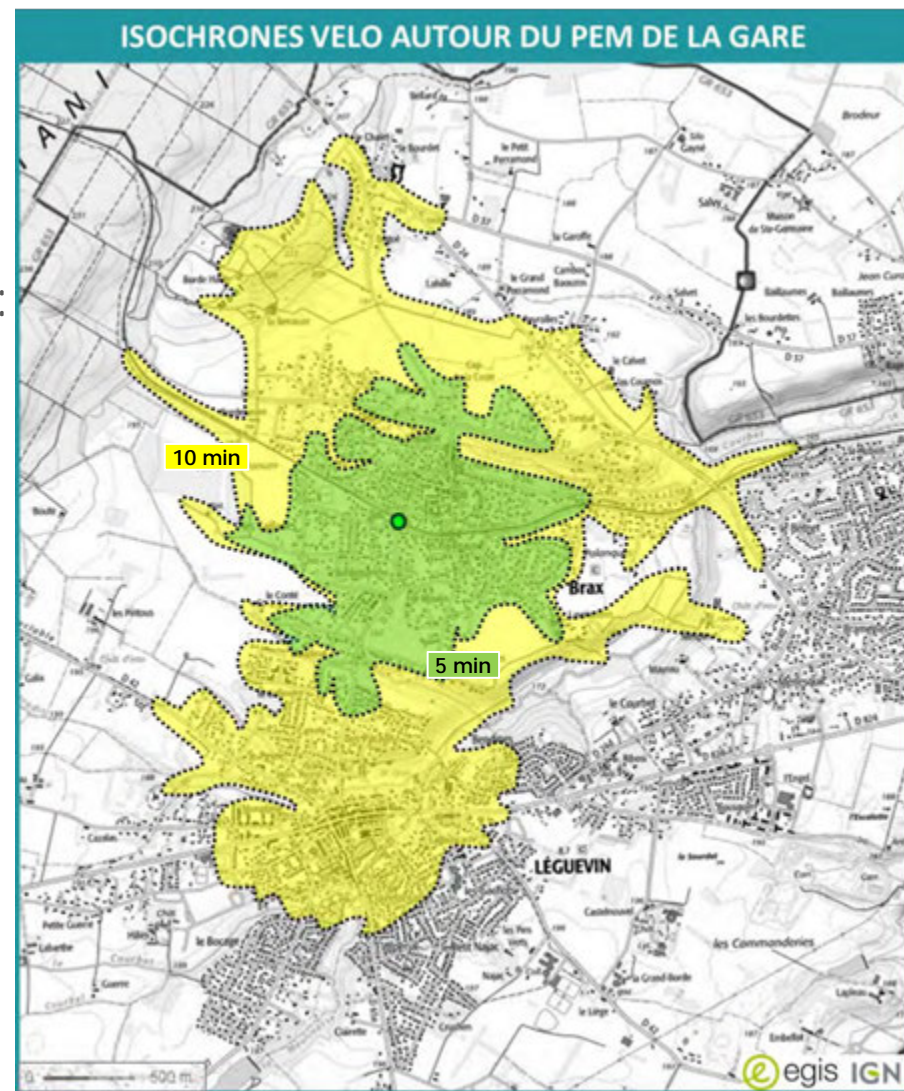


# L'ACCÈS AUX TRANSPORTS COLLECTIFS

## Le TER

Un périmètre de chalandise très élargi en rabattement avec le vélo:

- **A 5 minutes à vélo :**  
*toute la commune sauf le chemin de la Chauge, le chemin de la Benauze*
- **A 10 minutes à vélo :**  
*toute la commune, une partie de Léguevin dont son centre-ville*



# L'ACCÈS AUX TRANSPORTS COLLECTIFS

## Ligne 32 :

Une desserte limitée avec 2 arrêts uniquement

Une aire de chalandise restreinte à 5 minutes à pied autour des arrêts pour une ligne comme la 32 :

- Centre-ville
- Une partie du chemin de la Chauge



# — LES MODES ACTIFS —



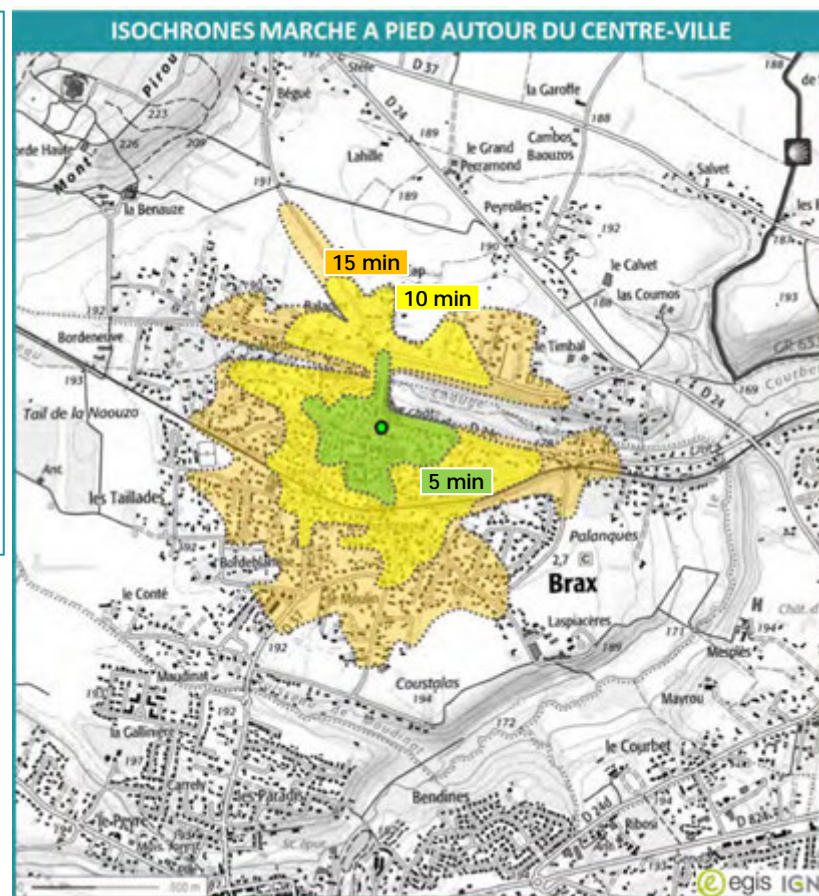
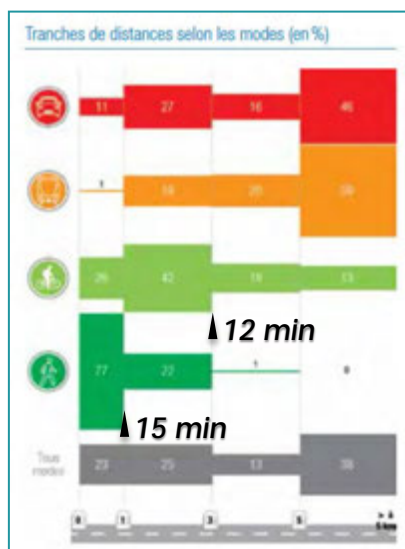
copyright

# LES MODES ACTIFS

Une commune adaptée aux déplacements internes en modes actifs :



Enquête ménage déplacement de 2013



- **A 15 minutes à pied :** une grande partie de la ville sauf le chemin de la Chauge, une partie du chemin de la Benauze, secteur Cabanot
- **A 12 minutes à vélo :** toute la commune et jusqu' à Léguevin et une partie de Pibrac la forêt de Bouconne

# LE RÉSEAU CYCLABLE

Quelques chiffres extraits du Baromètre des villes cyclables organisé par la Fédération française des usagers de la bicyclette...



Catégorie : moins de 20 000 hab  
Moyenne de la catégorie : 2,82



Usager type : femme de 35 à 55 ans, avec un bon niveau de pratique et un usage 1 à 3 fois/semaine

Les points les plus forts :

- *Conflits piétons/cyclistes rares*
- *Stationnement*
- *Sécurité dans les rues résidentielles*

Les points les plus faibles :

- *Les services*
- *Liaisons vers les communes autour*
- *La traversée des carrefours*
- *La sécurité sur les grands axes*

# LE RÉSEAU CYCLABLE

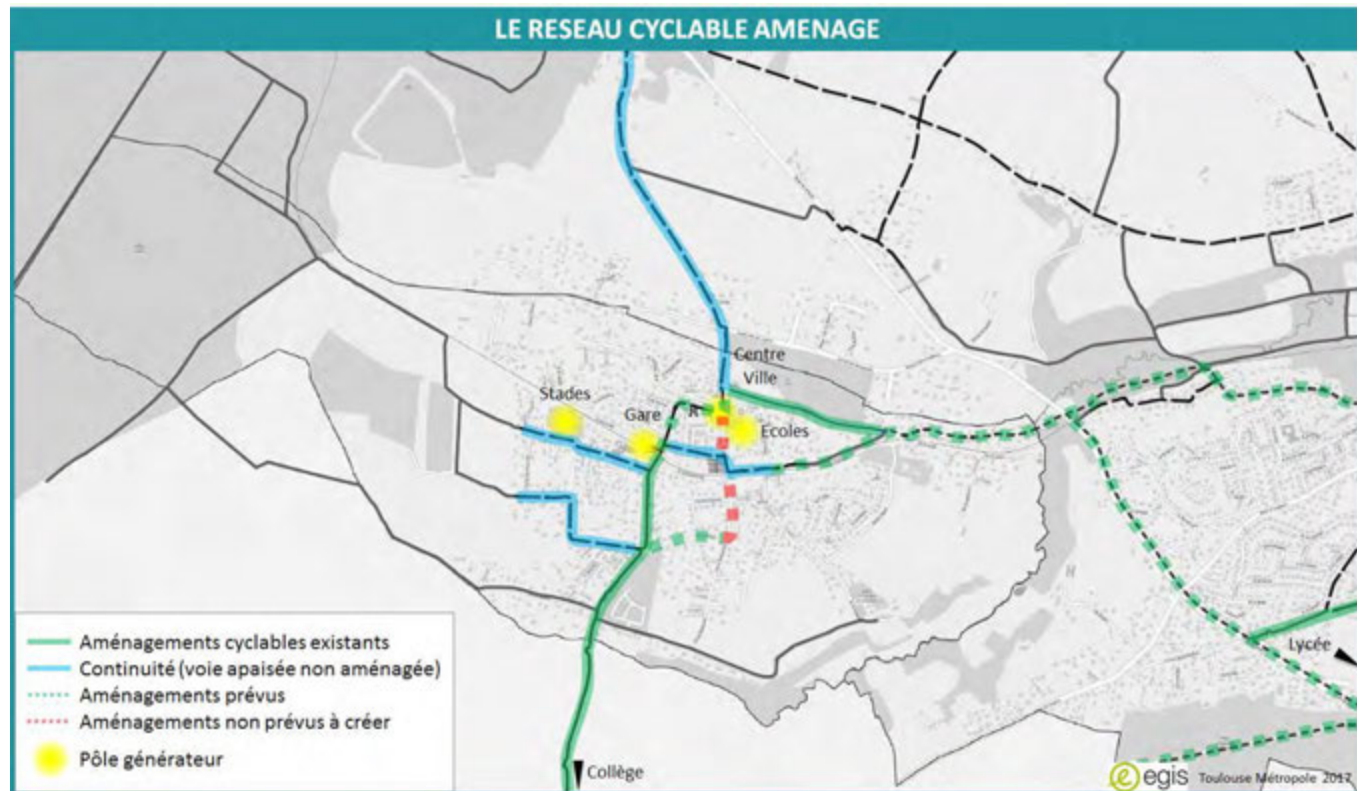
Extrait du schéma directeur de la Métropole

Une seule vraie discontinuité :

- *Chemin de la Chauge → Pibrac via Route de Lévignac et le quartier du Bernet*

Axes manquants :

- *Rue des Ecoles (bas)*



- Une piste cyclable vers Léguevin mais pas de liaison sécurisée vers Pibrac
- Sur le reste de la commune, mixité des flux permise par la circulation modérée

# LE RÉSEAU PIÉTONS

Principalement des itinéraires de loisirs hors voirie (forêt de Bouconne)

Des tronçons non sécurisés :

- Centre-ville, rue Marie Mesplés
- Rue des écoles – Chemin du Moulin
- Chemin de Vieilleguerre
- Chemin de la Chauge dont l'accès arrêt de bus
- Axe Lasserre - Benauze

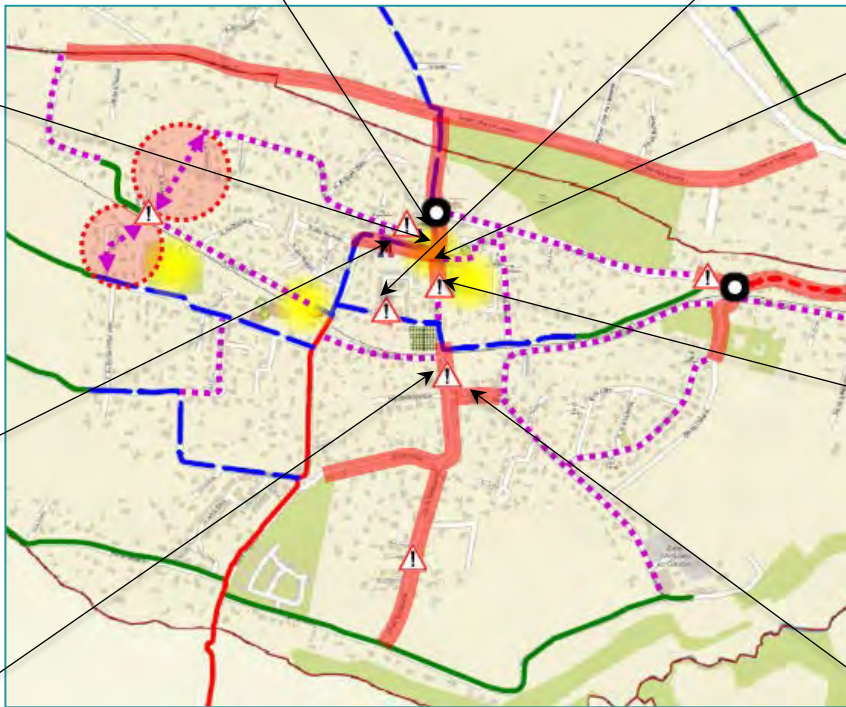
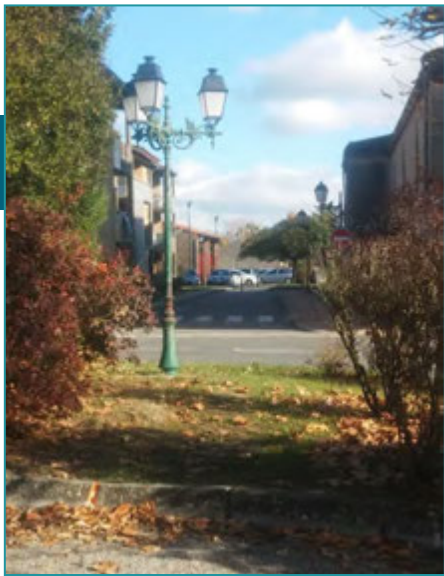
Des discontinuités à l'intérieur des quartiers contraignant les déplacements à pied

- Château d'Eau → Gare
- Laprade → Stade



→ Deux axes nord-sud à faire émerger : RD37 et rue des Ecoles / Moulin / Vieilleguerre

→ Des liaisons de quartier à mettre en œuvre



→ Un manque d'aménagement des espaces dédiés aux piétons qui contraignent les déplacements de proximité à pied et renforcent l'usage de la voiture



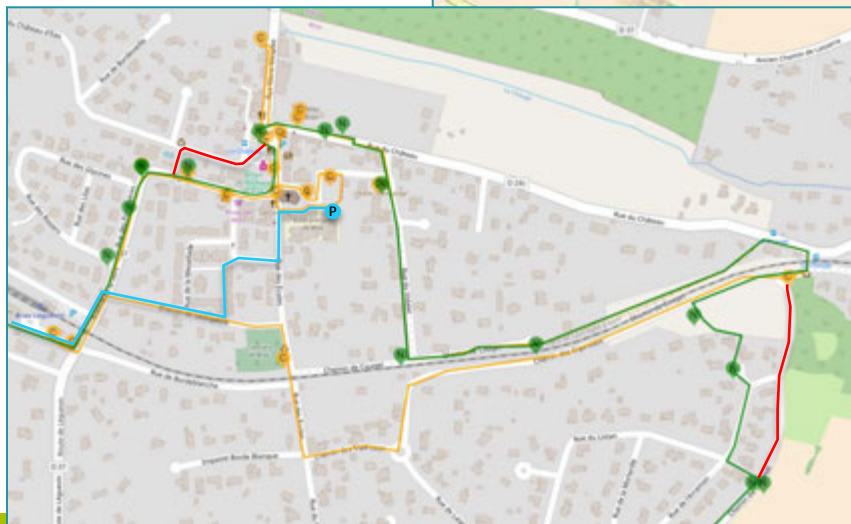
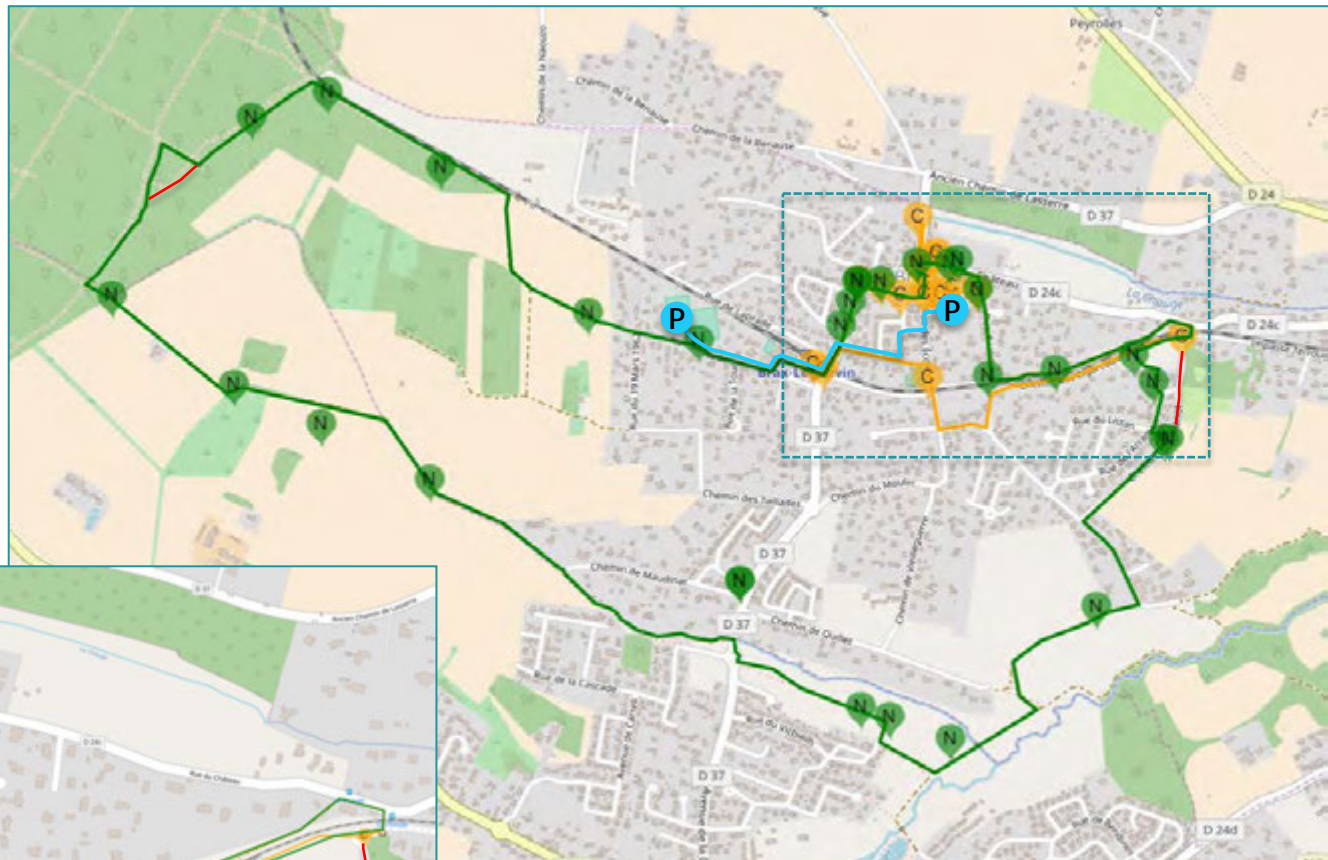
# PÉDIBUS - RANDONNÉE

Une ligne de Pédibus

- Du stade aux écoles

Trois sentiers :

- Sentier culturel (orange)
- Sentier nature (vert)
- Sentier sportif (vert et rouge)
- Projet St-Jacques-de-Compostelle le long du Courbet



- ➔ Développement de nouveaux Pédibus ?
- ➔ Itinéraires à valoriser au sein des réseaux cyclable et piétons (aménagement, sécurisation...)

# CONTRIBUEZ AU PLAN DE DÉPLACEMENT !

Transmettez vos contributions !

→ En Mairie avec le registre à disposition à l'accueil

→ Par Internet : [contact@mairie-brax.fr](mailto:contact@mairie-brax.fr)

↳ Objet *DIAGNOSTIC ÉTUDE DE CIRCULATION*



Jusqu'au 30 avril 2018

